

4 NOUVEAUTÉS

PÉRISCOLAIRE 2020-2021

Chères Ripagériennes, cher Ripapagériens,

Nous sommes très heureux de vous présenter le nouveau développement du service public périscolaire de Rive de Gier. Dès la rentrée de septembre, des améliorations importantes sont apportées au bénéfice de toutes les familles et de tous les élèves.

Qualité de l'accueil, extension des plages horaires, contenu pédagogique, contribution symbolique, choix alimentaire : c'est un nouveau contrat éducatif que nous proposons de nouer entre les familles et la Ville, sur la base d'un engagement réciproque.

Nous tenons à remercier les agents de la commune qui ont réagi rapidement afin que ces changements puissent être réalisés dès le mois de septembre 2020. Nous vous proposerons dans les prochains mois d'autres projets pédagogiques, avec la création d'un conseil éducatif local, réunissant les représentants des enseignants, des parents d'élèves et du personnel communal. Soyez assurés de notre détermination à servir Rive de Gier et les Ripagériens.

Vincent BONY,

Maire de Rive de Gier,

Vice Président de Saint Etienne Métropole.

Céline CLAUDE,

Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires de Rive de Gier.

1 Nouveaux horaires

- 7h20 - 8h20
- 11h45 - 13h45
- 16h30 - 18h30

2 Qualité du service

- Développement de la qualité pédagogique de l'accueil
- Projets éducatifs (sport et culture) sur le temps périscolaire du soir
- Inscriptions et réservations obligatoires pour la bonne organisation du temps du soir



3 Un service pour toutes et tous

La contribution financière est ramenée au minimum symbolique selon le Quotient Familial

- Matin de 0,50€ à 0,80€ par trimestre
- Soir de 0,80€ à 1,10€ par trimestre

Utilisation ponctuelle du périscolaire sur justificatif 72h à l'avance : tél. 04 77 83 07 80 / portailcitoyen.rivedegier.fr

4 Restauration scolaire

Lors de l'inscription, deux types de repas sont proposés au choix des familles

- repas végétarien
- repas avec viande